



PAROISSE PROTESTANTE DU HAUT-LAC

Vionnaz - Vouvry - Port-Valais - St-Gingolph

PROCES-VERBAL

de l'assemblée de paroisse du budget du 5 octobre 2025

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

François Pilet

François Pilet ouvre cette assemblée en souhaitant la bienvenue à chacun.e. Il est à noter qu'aucun représentant ni du Synode, ni des Communes n'est présent ou excusé. Comme de coutume, il est procédé à la lecture de la confession de foi de l'EREV :

*Nous croyons en Dieu notre Père, à sa puissance, à sa sainteté,
à son amour révélé en Jésus-Christ.*

*Nous croyons en Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, qui,
par sa vie sainte, sa mort et sa résurrection,
assure à ceux qui ont foi en lui, le pardon des péchés
et la vie éternelle.*

*Jésus-Christ, ayant paru une seule fois
pour abolir le péché par son sacrifice, est le seul Sauveur
et le seul Médiateur entre Dieu et les hommes.*

*Nous croyons au Saint-Esprit qui nous conduit dans toute la vérité,
et par lequel Dieu nous sanctifie, nous console et nous unit
dans la communauté de foi et d'amour de l'Eglise.*

*Nous croyons à la Bonne Nouvelle du salut par la grâce,
par le moyen de la foi, de tous ceux qui se repentent.*

*Nous attendons le triomphe de Jésus-Christ
et la venue du Règne de Dieu.*

En effet, l'EREV demande que le budget des paroisses soit voté; notre AG de mars est en effet trop tardive ... c'est pourquoi, s'est instaurée cette assemblée d'automne pour la présentation et surtout pour l'acceptation du budget. Tous les participants reçoivent les documents permettant une comparaison entre les comptes 2024, le budget 2025 et celui de 2026... Ils apparaissent aussi sur l'écran et vont être commentés.

François Pilet rappelle que cette assemblée porte essentiellement sur le budget.

2. Votation du budget 2026

Pascal Vodoz

Le budget est à l'écran : préparé par Philippe Ganty et Pascal Vodoz, il nous est présenté par Pascal Vodoz, Président du Conseil de Paroisse et il sera annexé au présent PV.

COMPTES D'EXPLOITATION "CULTE"

Frais personnel "culte"

- 3000 la répartition de salaire du ministre selon la LREE, nous est donné chaque année par le bureau de l'EREV en fonction de chaque situation contractuelle du ministre.
- 3010 augmentation du salaire net de la secrétaire, une heure de plus.
- 3015 augmentation des charges sociales de la secrétaire été assurance accident des employés

Frais d'exploitation

- 4010 frais de culte, ajustés selon comptabilité 2024
- 4110 assurances choses et taxes, ajustées selon comptabilité 2024
- 4520 salaire de la concierge pour le centre paroissial à 100% dans la partie « culte », car elle ne fait pas la concierge dans les zones privées
- 4460 alimentation d'un nouveau fond pour l'informatique NOUVEAU**
- 4500 augmentation des intérêts hypothécaires à la suite de notre demande de crédit supplémentaire d'une valeur de Fr. 75'000.-, cédule hypothécaire de Fr. 300'000.-

Recettes

- 6000 la participation des communes est indexée au taux de 2025, soit 2,7%
- 6020 ajustement des collectes TWINT selon comptabilité 2024
- 6055 ajustement des locations de la salle selon comptabilité 2024

Résultat partie « culte »

Perte de Fr. 7'605.20

Partie « autres secteurs »

Frais d'exploitation

- 5000 solde de la répartition du salaire du ministre
- 5060 augmentation des intérêts hypothécaires (cf ci-dessus au No 4500)

Recettes :

- 7030 prévision d'un encaissement de tous les loyers

Résultat partie « autres secteurs »

Perte de Fr. 8'272.- que nous espérons couvrir par des appels de dons, augmentation du nombre de paroissiens, ou autres bonnes nouvelles....

Résultat de l'exercice

Perte de Fr. 15'877.20

François Pilet adresse ses remerciements à Fabienne, Philippe et Pascal Il s'agit là d'amateurs presque professionnels !!! On est rudement heureux de les avoir.

Cela dit et au vu du manque de question, il est passé à la votation pour l'acceptation de ce budget :

V O T A T I O N

A la question,

Etes-vous d'accord avec le budget présenté :

A l'énoncé de la question fatale, une envolée de mains se lève. Il n'y a ni voix contraire ni abstention. Le budget est donc avalisé.

3. Retour sur les travaux et le financement du Centre paroissial

Pascal Vodoz

Pascal Vodoz nous propose quelques photos représentant les travaux effectués dans l'appartement de notre pasteur. Les photos avant/après sont juste incroyables ! On sent que la coordination entre les différents artisans n'a pas dû être simple et le résultat est simplement époustouflant !!! L'appartement est devenu spacieux, lumineux et chaleureux ! L'assemblée est véritablement sous le charme ...

Un tout grand merci aux artisans

Pour ce qui est des chiffres, en voici un résumé ...

A	Travaux exécutés à ce jour	166 420,00 CHF
B	Travaux à terminer	26 700,00 CHF
C	pour un total de	193 120,00 CHF

	Financement des travaux	
D	Fonds de rénovation	94 500,00 CHF
E	Don reçu pour la rénovation	10 000,00 CHF
F	Travaux après état des lieux	2 000,00 CHF
G	Augmentation hypothèque	75 000,00 CHF
	Sous-total de	181 500,00 CHF
H	Solde travaux après état des lieux	1 380,00 CHF
I	Dons en cours d'année	9 000,00 CHF
J	Entretien usuel	4 500,00 CHF
K	Total du financement	196 380,00 CHF
	Différence chiffre C et K, solde pour imprévus	3 260,00 CHF

	Travaux financés à hauteur de	193 120,00 CHF
	Dons en nature + travail des bénévoles	13 000,00 CHF
	Total de la rénovation	206 120,00 CHF

Les chiffres du chantier feront l'objet d'un décompte définitif des travaux et sera présenté à l'assemblée de printemps.

Cette présentation ne suscitant aucune question, il est passé au dernier point de l'ordre du jour, soit

4. **Divers**

François Pilet

Ce dernier point sera vite expédié puisque personne ne sollicite la parole.

François Pilet remercie dès lors Pascal Vodoz pour ses diverses interventions et clôt l'assemblée de paroisse à 12h en souhaitant un excellent apéro à chacun.

La secrétaire du jour : Christine Ganty

Annexes : les comptes

PAROISSE PROTESTANTE DU HAUT-LAC

04.10.25

Budget 2026

COMPTES D'EXPLOITATION "CULTE"

Frais personnel "culte":		Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
3000	salaires du ministre brut (77%)	112 575.50	109 859.50	109 648.00
3005	Charges sociales du ministre patronale (77%)	24 213.25	24 169.10	24 122.55
3010	Salaires net de la secrétaire	10 764.00	11 144.00	12 860.00
3015	Charges sociales et assurance accident des employés	2 494.00	2 613.00	3 270.65
3020	Organistes	2 500.00	2 500.00	2 500.00
3030	Frais de pasteurs remplaçants	431.50	900.00	900.00
3040	Frais de déplacement	3 000.00	3 000.00	3 000.00
Total frais personnel "culte"		155 978.25	154 185.60	156 301.20
Frais d'exploitation "culte":				
4000	Cotisation EREV par paroissien	28 038.50	29 000.00	29 000.00
4001	Cotisations des cartels de sociétés et autres associations	200.00	250.00	250.00
4010	Frais de culte	2 170.34	3 500.00	3 000.00
4020	Catéchisme et enseignement religieux	5 964.05	7 400.00	7 400.00
4030	Groupes paroissiaux	0.00	750.00	750.00
4040	Publication (paroisse+Info+Site Web)	6 437.40	9 000.00	9 000.00
4050	Collectes affectées	1 050.00	2 000.00	2 000.00
4100	Frais d'administration	4 040.50	4 000.00	4 500.00
4105	Amortissement matériel informatique	100.00	500.00	500.00
4110	Assurances choses, taxes (chapelle et salle de paroisse)	7 084.80	3 700.00	7 000.00
4120	Frais de banque et de poste	301.81	500.00	500.00
4200	Entretien bâtiment travaux usuels (chapelle et salle de paroisse)	1 515.30	2 000.00	2 000.00
4210	Chauffage, électricité, eau (chapelle et salle de paroisse)	6 106.15	6 500.00	6 500.00
4250	Conciergerie (chapelle et salle de paroisse)	3 057.10	3 000.00	3 000.00
4315	Impôts (foncier et sur le capital) (25% du centre paroissial Vouvry)		900.00	900.00
4500	Assurance et taxes bâtiment (25% du centre paroissial Vouvry)		400.00	400.00
4510	Entretien bâtiment travaux usuels (25% du centre paroissial Vouvry)		1 500.00	1 500.00
4515	Chauffage, électricité, eau (25% centre paroissial Vouvry)		1 300.00	1 300.00
4520	Conciergerie (100% du centre paroissial Vouvry)		500.00	3 000.00
4300	Alim. du fond de rénov. (chapelle & salle) 1.5 % de 1'192'000.- (100%)	25 167.70	17 880.00	17 880.00
4400	Alim. Fond de rénovation centre paroissial 1.5 % de 850'000.- (25%)		3 350.00	3 350.00
4450	Alim. Fond de roulement (50%)		10 000.00	10 000.00
4460	Alimentation fonds pour l'informatique, (700.-/an)			700.00
4500	Intérêts hypothécaires (25% du centre paroissial de Vouvry)		1 750.00	2 250.00
4600	Amortissement hypothèque (25% du centre paroissial de Vouvry)		1 500.00	1 500.00
Total frais d'exploitation "culte"		91 274.05	111 180.00	118 180.00
Total frais de personnel et exploitation "culte"		247 252.30	265 365.60	274 481.20
Recettes "culte":				
6000	Participation communes politiques 1721par. X 126.- selon année 2024, indexé de 2,7%(valeur 2025) = 234'096.- +6320.- =	173 710.00	240 040.00	240 376.00
6010	Collectes	12 332.50	13 000.00	13 000.00
6020	Collectes TWINT	3 328.10	1 800.00	2 500.00
6030	Participation au catéchisme	250.00	2 500.00	2 500.00
6040	Récupération enseignement religieux	0.00	0.00	0.00
6055	Location de la chapelle et la salle de paroisse (Bouveret)	10 380.00	7 500.00	8 500.00
6060	Intérêts poste et banque	3.25	0.00	0.00
6080	Paroi coulissante	17 000.00	0.00	0.00
Total recettes "culte"		217 003.85	264 840.00	266 876.00
Résultat partie "culte" (en vert = bénéfice et en rouge = perte)		-30 248.45	-525.60	-7 605.20

PAROISSE PROTESTANTE DU HAUT-LAC

04.10.25

Budget 2026

COMPTES D'EXPLOITATION "AUTRES SECTEURS"

Frais d'exploitation "autres secteurs":		Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
5000	Part du salaire du ministre à la charge de la paroisse, (23%)	33 627.00	38 536.00	38 461.00
5005	Part des charges sociales à la charge de la paroisse, (23%)	7 233.00	8 477.90	8 461.00
5010	Assurances + taxes bâtiment (Vouvry) (75%)	1 150.25	1 300.00	1 300.00
5015	Impôts (foncier et sur le capital) (Vouvry) (75%)		2 700.00	2 700.00
5020	Entretien bâtiment (Vouvry) (75%)	556.30	4 500.00	4 500.00
5030	Chauffage, électricité, eau (Vouvry) (75%)	3 005.75	3 700.00	3 700.00
5040	Généraliste (Vouvry) (75%) Déplacer au compte 4520	2 493.70	1 300.00	0.00
5050	Alim. Fond de rénov. centre paroissial 1.5 % de 890'000.- (75%)	0.00	10 000.00	10 000.00
5055	Alim. Fond de roulement (50%)		10 000.00	10 000.00
5060	Intérêts hypothécaires (75%)	6 297.10	5 250.00	6 750.00
5065	Amortissement hypothèque (75%)	6 000.00	4 500.00	4 500.00
Total frais d'exploitation "autres secteurs"		60 363.10	90 263.95	90 372.00
Recettes "autres secteurs":				
7010	Participations volontaires des paroissiens	9 170.00	10 000.00	10 000.00
7015	Dons paroisse "autres secteurs"	17 885.50	18 000.00	18 000.00
7020	Manifestations, "Fête sur les quais au Bouveret"	0.00	0.00	0.00
7021	Manifestations, "Fête au village à Vouvry"	0.00	500.00	0.00
7022	Manifestations, " ouverture du KT"	256.00	100.00	100.00
7030	Loyers (Vouvry)	54 524.90	41 300.00	54 000.00
Total recettes "autres secteurs"		81 836.40	69 900.00	82 100.00
Résultat partie "autres secteurs"		21 473.30	-20 363.95	-8 272.00

Récapitulatif:

	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Résultat partie "culte"	-30 248.45	-525.60	-7 605.20
Résultat partie "autres secteurs"	21 473.30	-20 363.95	-8 272.00
Résultat de l'exercice	-8 775.15	-20 889.55	-15 877.20

PAROISSE PROTESTANTE DU HAUT-LAC

04.10.25

Budget 2026

- Répartition des frais du centre paroissial, 25% dans la partie "culte" et 75% partie "Autres secteurs"
- Nouveau poste fonds de rénovations 25% dans la partie "culte" et 75% partie "Autres secteurs"
- Impôt foncier, sorti du compte 4110 et devient 4115 dont 25% la partie "culte" et 75% partie "Autres secteurs"
- Alimentation fond de réserve pour les liquidités 50% dans la partie "culte" et 50% partie "Autres secteurs"
- Alimentation fond informatique, 100% dans la partie "culte"

Calcul des surfaces du centre paroissial de Vouvy

Nom des pièces	surface en m2		surface en %
Magasin du Rez	115 m2		23.0%
Appartement du 1er	160 m2		32.0%
Studio	60 m2	environ 75%	12.0%
			7.5%
Communs, corridor, buanderie	50 m2		10.0%
			2.5%
Bureau de la paroisse	90 m2	environ 25%	18.0%
Salle côté jardin	25 m2		5.0%
Surface totale	500 m2	100%	100.0%

Frais du centre paroissial mis sur la partie du "culte" = 25% des comptes 5010 à 5065

	charges	"culte"	"Autres secteurs"
	100%	25%	75%
Réserve pour travaux usuels centre paroissial 1.5 % de 890'000.-	13 350.00	3 350.00	10 000.00
	100%	100%	0%
Réserve pour travaux usuels chapelle 1.5 % de 1'192'000.-	17 880.00	17 880.00	0.00
	100%	50%	50%
Alim. Fond de réserve général pour liquidités pendant 5 ans	20 000.00	10 000.00	10 000.00